

La fusion de Terre Sainte est de nouveau sur la table

Douze ans après un premier échec, la fusion des huit communes de Terre Sainte est de nouveau discutée. Une étude de faisabilité pourrait être menée.

Extraits partiels d'un article de *La Côte* du 5 octobre 2022 - Article signé Robin Jaques

C'est un défi de taille qui refait surface. Douze ans après le dernier échec, les municipaux des huit communes de Terre Sainte étaient conviés ce lundi soir à Coppet pour une première discussion sur une potentielle fusion des communes.

Organisatrice de cette séance, l'Assemblée des syndicats de Terre Sainte veut sonder les exécutifs, en vue de mener une étude de faisabilité afin d'évaluer les pour et les contre d'un tel mariage.

Si les villages sont amenés à ne faire qu'un, la future commune de Terre Sainte deviendrait ainsi la deuxième plus importante du district, avec plus de 17'000 habitants et un territoire de plus de 25 km².

Les temps ont changé

C'est à l'unanimité que les syndicats ont décidé qu'il était temps de remettre l'ouvrage sur le métier. L'époque où la simple évocation du mot fusion rappelait des souvenirs douloureux est désormais révolue.

«Je pense que la donne a changé. Aujourd'hui, nous avons des nouvelles municipalités, mais aussi une nouvelle population et une autre situation économique», explique Lucie Kunz-Harris, syndique de Founex.

« Je pense que la donne a changé. Aujourd'hui, nous avons des nouvelles municipalités, mais aussi une nouvelle population et une autre situation économique. » Lucie Kunz-Harris, syndique de Founex

Elle rappelle que les Founachus n'avaient pas pu se prononcer puisque le Conseil communal avait refusé le projet en 2010 (voir encadré) avant la votation populaire. L'eau a depuis coulé sous les ponts, et l'exécutif actuel est ouvert à la discussion, précise celle qui se dit pour l'instant «ni pour, ni contre, bien au contraire!»

Alors qu'en 2010, on évoquait surtout la difficulté à remplir les conseils communaux et la multiplication des projets intercommunaux comme argument en faveur de la fusion, de nouveaux éléments se sont ajoutés à la réflexion.

Au cœur des préoccupations subsiste une volonté de rationaliser et simplifier la gestion administrative, mais la pression des charges péréquatives sur les finances de plusieurs communes est un enjeu qui pèse de plus en plus lourd dans la balance.

« On parle ici uniquement d'une fusion administrative. L'identité villageoise serait conservée. » Pierre-Alain Schmidt, syndic de Mies

Syndic de Mies, Pierre-Alain Schmidt relève aussi une évolution au niveau des mentalités: «Je constate qu'il y a maintenant une vraie identité Terre Saintoise, surtout chez les jeunes.»

Et quid des personnes qui se sentent toujours plus attachées à leur village qu'à la région? Le Myarolan se veut rassurant: «On parle ici uniquement d'une fusion administrative. L'identité villageoise serait conservée.»

Crans, toujours un cas à part

Coincée entre l'enclave genevoise de Céligny et la ville de Nyon, la commune de Crans ne fait pas, du moins pour l'instant, partie des discussions. Depuis 2017, la commune a quitté le pot commun de Terre Sainte, et de facto a été éjectée de l'Assemblée des syndics. Dès lors, elle n'a pas été conviée aux discussions. Contacté, le syndic Robert Middleton n'avait pas connaissance de cette séance et n'a pas souhaité faire de commentaire.

En 2008 déjà, les Corbeaux avaient préféré se retirer du précédent projet pour éviter de le faire capoter. Un sondage avait montré que le sentiment d'appartenance à Terre Sainte était moins fort dans la commune.

Accompagnement et financement du canton

Lors de cette première séance d'information, les municipaux ont pu bénéficier de l'expérience d'Alain Bovay, syndic de la nouvelle commune fusionnée de Blonay-Saint-Légier et de l'expertise de Laurent Curchod, délégué cantonal aux fusions de commune. Ce dernier accompagnerait les communes dans le processus si elles se décidaient à aller de l'avant. Par ailleurs, le Canton prendrait à sa charge la moitié des frais d'une étude de faisabilité.

A l'heure actuelle, aucune décision ni calendrier n'ont été définis. Après consultation dans leurs communes, les syndics devraient se mettre d'accord sur l'ordre des prochaines démarches. Outre la potentielle étude de faisabilité, un coup de sonde auprès de la population pourrait être lancé.

Une idée vieille de plus de 20 ans

Au début des années 2000, la péréquation cantonale met déjà à mal les finances de certaines communes de Terre Sainte, qui se sentent isolées, voire oubliées de Lausanne. Lors d'Expo 02, les neuf communes de Terre Sainte, Crans comprise, signent une charte d'intention de collaboration. Posant les bases d'une première structure intercommunale, le projet prévoit la mise en place d'un pot commun, qui financera les infrastructures et les sociétés locales partagées.

Deux ans plus tard, Chavannes-des-Bois lance un projet de fusion avec Mies et Tannay. Les communes sont favorables et commencent à plancher sur le dossier. Mais un sondage auprès de la population révèle que les habitants sont non seulement d'accord sur le principe de fusion, mais qu'ils souhaiteraient de surcroît qu'elle s'élargisse à tout Terre Sainte.

En 2007, les Municipaux des neuf communes se mettent d'accord sur le principe même d'une fusion et se lancent dans la procédure. En cours de route, Crans quittera l'aventure. Avalisée par le Canton, la convention de fusion devait être validée par les conseils communaux le 30 août 2010 avant d'être soumise au vote des citoyens en novembre de la même année.

Un seul non et tout capote

Jusqu'alors, les voix opposées au projet étaient encore peu nombreuses et ce premier vote ne devait être qu'une formalité avant de passer devant le peuple. C'était sans compter sur une fronde silencieuse de conseiller founachus, qui ont été les seuls à refuser la convention par 25 voix contre 15. Laissant comme un goût d'inachevé à ceux qui militaient depuis près de dix ans pour réunir les huit villages sous une seule bannière.

Ce résultat aura été par la suite invalidé, le président du Conseil ayant mal interprété une consigne cantonale et interdit tout débat avant le vote. Malgré ce dernier rebondissement, il aurait fallu réécrire la convention de fusion, demandant ensuite relancer tout le processus démocratique. A quelques mois des élections communales de 2011, les syndics ont préféré laisser tomber.

Dès lors, le soufflé est retombé. Si depuis douze ans la fusion est devenue un serpent de mer, il aura fallu plus de deux législatures avant que les exécutifs ne s'en saisissent à nouveau.